

## ABONNEMENTS

	un mois.	un an.
Lyon .....	50 c.	6 f.
Dép' du Rhône et limit.	60	6 50
Autres départements..	70	7 20



Pour les abonnements et la correspondance écrire franco à l'adresse suivante :

Le journal le RASOIR,  
Rue de la Belle-Cordière, 14, Lyon.

Et joindre à la lettre le montant de l'abonnement en timbres-poste.

LIBRAIRIE ÉVRARD

rue Impériale, 52.

## JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE DIMANCHE

A. CHERANCÉ

Gérant responsable.

SOMMAIRE : Rochefort. — A propos du Concile. — Chronique. Anonnages libres-penseurs. — Entrefilet. Mosaïque. — Où Lagardille assassine la raison au pied du mur. — Soyez logiques, S. V. P. — On demande un soliveau. — Dépêches.

## ROCHEFORT

Le comte Henri de Rochefort,  
Pour être député de France,  
A l'électeur qui tient son sort  
Aime à tirer sa révérence.

Si le mandat impératif  
Peut plaire au citoyen Budaille,  
Le candidat n'est point rétif  
De crainte de manquer la traïlle.

Sur la question du serment,  
La réunion que veut-elle ?  
Pour lui tout est indifférent,  
Pour lui tout n'est que bagatelle.

Le prêter, pour le violer,  
Souriait à son caractère,  
Il se plaît même à révéler  
Ce que sa pudeur devrait taire.

Il tient beaucoup au traitement ;  
Sur ce point fixe est son idée.  
Ne craignez nul revirement :  
Sa conviction est fondée.

Il avait deux cent mille francs,  
Eclat au feu de sa Lanterne ;  
Mais ils ont pris la clé des champs,  
Et son dénuement le consterne.

C'est alors qu'il s'est dit tout bas :  
« On verrait l'Empereur de France  
« Tout comme moi dans l'embarras,  
« S'il manquait aussi de finance. »

« Proscrivons l'impôt, a-t-il dit,  
« Et si l'Empereur fait faillite,  
« Faute qu'on lui fasse crédit,  
« Eh bien ! la fin viendra plus vite !

« Moi, certes ! je n'attendrai pas !  
« S'il vient à manquer de monnaie,  
« Pour aggraver son embarras,  
« Je veux, sur-le-champ qu'il me paie.

« Je ne veux, malgré son renom,  
« Nulle femme au conseil aulique,  
« Puisque le vieux roi Pharamond  
« A déchiré la loi salique.

« Chaque semaine ! tous les jours !  
« Matin et soir, si tu l'exiges,  
« Je te consulterai toujours  
« Pour que toujours tu me diriges !

« Du peuple j'aspire à l'honneur  
« De devenir l'infatigable,  
« Le plus dévoué serviteur,  
« Afin qu'il me soit favorable.

« J'aspire à tenir de sa main  
« L'emploi de commissionnaire !  
« Le peuple est le seul souverain !  
« Pour lui je suis homme à tout faire.....

« A lui seul je veux obéir,  
« Quand même il aurait la berluc !  
« Et sans crainte de me salir  
« Je veux le suivre dans la rue !

« L'un me prend pour un instrument,  
« L'autre m'appelle une attitude,  
« Et moi, je vous fais le serment  
« D'être tout à la multitude ! »

Rochefort, à bout de moyens,  
Dans son discours archi-comique,  
Pour flatter les bons citoyens,  
Hurle : Vive la république !

A ce cri sublime et profond  
La salle toute entière acclame  
Rochefort, l'orateur bouffon,  
Et son vertigineux programme.

Rochefort, sans se rebuter,  
Répète un boniment cocasse  
Et n'a d'encens que pour flatter  
Sa Majesté..... la populace !

VITRIOLIN.

## A PROPOS DU CONCILE.

On connaît l'opinion de Voltaire sur les félicités qui seraient ménagées à la société dans le cas où elle tomberait au pouvoir des athées.

Les gens naïfs pourraient croire que ceux qui ont constamment la bouche pleine des grands mots : *émancipation de l'esprit humain, évolution de la pensée, liberté des peuples, etc.*, sont au moins disposés à respecter toutes les opinions et à vouloir la liberté pour tout le monde.

Que ceux qui auraient encore quelques illusions à cet égard se désabusent !

Rien n'est plus intolérant que l'athée !

Le mot liberté est dans sa bouche une enseigne menteuse.

Il veut la liberté, mais pour lui seul. Il souffle constamment la menace, la haine, la suspicion et la proscription sur tous ceux qui ne pensent pas ou ne s'habillent pas comme lui.

S'il était maître de la situation, le pavé de la rue ne pourrait être foulé que par lui et les siens, et son plus doux bonheur serait de supprimer ses adversaires.

Le spectacle de la vérité qu'il méconnaît ou qu'il outrage, malgré les cris de sa conscience, l'exaspère et le jette dans une fureur incompréhensible. Comme l'animal nocturne en face de la lumière du soleil, il ferme les yeux en présence de la vérité ou se précipite sur elle avec une rage frénétique dans le but de l'étouffer.

Vaine fureur ! Vain espoir !

La vérité brave la rage et surmonte l'erreur.

Que ceux qui veulent être édifiés sur la manière dont les incrédules et les athées entendent la pratique de la liberté jettent les yeux sur l'attitude qu'ils ont prise vis-à-vis du futur Concile.

Quoi, cependant, de plus logique, de plus inoffensif, de plus utile que cet appel que le chef de l'Eglise fait à tous les évêques du monde pour étudier et résoudre de concert les hautes questions, les graves problèmes qui intéressent la chrétienté en particulier et l'humanité en général ?

Pourquoi jeter le cri d'alarme ?

Ont-ils au moins un grief raisonnable à élever contre le Concile ?

Pas le moins du monde. Ils crient sans savoir pourquoi.

En effet, un des leurs, qui ne voit probablement que dans les saouleries du Vendredi-Saint la solution de toutes les questions pendantes, dit qu'on ignore encore le *menu du Concile*.

Mais, si vous ne connaissez pas le *menu du Concile*, pourquoi protester contre lui ?

Voyons, MM. les incrédules, athées et libres-penseurs, qu'avez-vous à craindre des décisions du futur Concile ?

Elles n'auront qu'une autorité morale et religieuse, et cette autorité-là vous ne vous gênez pas pour la méconnaître et la violer !

Aucune contrainte ne vous imposera ses décisions.

Pourquoi dès lors pousser des vociférations ?

Voici un échantillon de celles que renferme le dernier numéro de l'*Excommunié*.

« Cette réunion d'évêques et de moines, qui brillera certainement par son inénarrable ignorance et dont les dissensions intestines, tout le fait présager, feront nos propres affaires. »

Remarquez que c'est Denis Brack qui nous parle

de l'inénarrable ignorance des évêques et de ses propres affaires.

La chose la plus inénarrable pour moi, c'est la sottise, la mauvaise foi et le ridicule de ce plat bateleur!

La libre-pensée tourne particulièrement ses flagorneries et ses excitations du côté des loges maçonniques pour les déterminer à faire cause commune avec elle.

Mais on ne peut méconnaître qu'il est en grand nombre parmi les francs-maçons des esprits droits et honnêtes qui ne reconnaissent que les obligations avouées et avouables de leur association, qui se réservent le droit de ne pas s'affilier à la ridicule conspiration contre Dieu et de respecter la liberté chez tout le monde, même chez les catholiques.

Ceux-là ne sauraient être les amis de Denis Brack. Il leur réserve ses plus grossières injures.

« Il faut avouer, dit-il, que les jésuites de la franc-maçonnerie se démentent et s'efforcent d'entraver cette œuvre de revendication solennelle. »

(Il s'agit du convent extraordinaire à convoquer en vue du prochain concile.)

Un défroqué qui sait que l'expression jésuite n'est qu'un mot vide de sens et réservé exclusivement à l'usage des niais et des ignorants, et qui l'applique aux francs-maçons, cela est du dernier goût!

Il est vrai que, lorsqu'on fait une spéculation du scandale, le goût et le culte des convenances ne sont que des hors-d'œuvre!

Un autre rédacteur de l'Excommunié prétend qu'au concile brilleront l'ignorance et la déraison.

Un peu monotone le journal de Brack! Si ces piètres aboyeurs avaient quelque souci de la logique et de la raison, peut-être comprendraient-ils le rôle ridicule qu'ils jouent en provoquant avec acharnement tous les anti-conciles, congrès et convents possibles contre une manifestation d'ignorance et de déraison!

Nous n'en avons malheureusement pas fini avec les clabaudiers.

Un troisième rédacteur de l'Excommunié appelle le concile la provocation dernière de Pie IX, qu'il nomme le pape du catholicisme, sans doute afin qu'on ne le confonde pas avec les autres papes. Cette précaution est d'un homme profond. Mais, après cela, il oublie de nous dire en quoi et vis-à-vis de qui le concile est une provocation.

Nos adversaires, ayant l'habitude de se passer de preuves, pensent, sans doute, que nous n'avons pas le droit d'être plus difficiles qu'eux.

Il ajoute: « Nos ennemis veulent resserrer les chaînes qui leur asservissent l'ignorant; nous, nous voulons délivrer l'esclave. Ils veulent faire l'ombre; nous, nous voulons porter partout la lumière. Ils s'appuient sur le surnaturel; nous, sur la science. Aux hommes de choisir: Voulez-vous, oui ou non, la servitude spirituelle? Voulez-vous ou ne voulez-vous pas l'affranchissement de l'homme? Prononcez-vous. »

Je ne sais, M. Verlet (ver laid), si vous pouvez débiter de pareilles sornettes sans rire.

Si, comme je le suppose, vous vous moquez de vos lecteurs, vous n'êtes qu'un charlatan.

Dans le cas contraire, votre état serait grave, aussi grave que celui de ces monomanes qui prennent leurs rêves ou leurs désirs pour des réalités.

Croyez-moi, pauvre halluciné! les chaînes qui asservissent l'ignorant, ce sont celles que vous traînez et qui vous rendent esclave de la bêtise et de l'aveuglement. Ceux qui font l'ombre, ce sont ceux qui ont intérêt à pêcher en eau trouble.

Ceux qui asservissent l'ignorant, ce sont les jongleurs qui veulent faire prendre le mensonge pour la vérité; ce sont ceux qui, comme vous, sèment les défiances, les préjugés et les haines dans un but de spéculation.

Ceux qui perpétuent l'ignorance, ce sont ceux qui ont intérêt à conserver des lecteurs à qui ils puissent faire prendre, selon l'expression vulgaire, les vessies pour des lanternes.

Quant à la lumière et à la science, pour les porter partout, il ne vous manque que de les posséder.

Verlet dit encore: « L'instruction matérialiste est seule capable de nous arracher de l'ornière dans laquelle, depuis dix-huit siècles et plus, nous sommes embourbés. »

Et les preuves? — Oubliées.

Une fois qu'on s'est érigé docteur es-libre-pensée, on a le droit, paraît-il, de faire gober, sur parole, les absurdités les plus colossales... aux simples et aux ignorants.

Verlet raisonne ainsi: L'homme est esprit et matière; l'esprit est supérieur à la matière, donc l'homme doit borner ses études et ses recherches à la matière!!!

Où encore: L'ornière ne se trouve que dans la matière; donc, pour en sortir, il faut rester dans la matière!!!

L'oracle Verlet ne se contente pas de débiter ce que nous avons vu; il ajoute: « Il n'est pas seulement superflu d'inoculer l'idée de la divinité dans l'esprit de l'enfant; c'est malsain. A quoi bon recourir — fût-ce à titre de frein — à des hypothèses surnaturelles dont la science a reconnu et proclamé l'inanité? Nous sommes des hommes; vivons en hommes! »

A en croire les libres-penseurs, l'idée de Dieu s'inoculerait à l'enfant à peu près comme la vaccine. D'après Verlet, l'idée de la divinité, c'est malsain. Ne lui demandez pas pourquoi; il l'ignore ou du moins il serait assez embarrassé pour vous l'expliquer; mais il faut le croire, si vous voulez vous affranchir... de la raison.

Moi je suppose qu'il trouve l'idée de Dieu malsaine, parce qu'elle est gênante.

Le criminel aussi doit trouver l'idée de justice malsaine, et le chien, s'il savait parler et s'il ne craignait pas le ridicule, dirait probablement aussi que le fouet qui le corrige ou doit le corriger est malsain.

Les hypothèses surnaturelles, c'est-à-dire Dieu, l'âme et la vie future, la science, d'après Verlet, en a reconnu et proclamé l'inanité. Il serait difficile d'étaler plus ridiculement l'ignorance ou la mauvaise foi.

Jusqu'ici tout le monde ayant la moindre instruction avait cru que la philosophie, qui est la science applicable dans l'espèce, démontre parfaitement l'existence de Dieu, celle de l'âme et celle de la vie future.

Mais la science des libres-penseurs ne ressemble en rien, paraît-il, à celle des autres; ce qui est blanc pour tout le monde est noir pour eux.

Quand je vois Verlet et ses congénères profaner impudemment les mots science et lumière, je compare involontairement leur rôle à celui des charlatans, des empiriques qui viennent étaler pompeusement sur les places publiques leurs prétendues connaissances, leurs merveilles découvertes, en accusant d'ignorants tous les docteurs de la Faculté.

Hélas! les uns sont plus dangereux que les autres.

Les charlatans ne vendent généralement que des drogues sans vertu, tandis que les gens de l'Excommunié ne débitent que des poisons qui peuvent être funestes à l'ordre social.

Il est question d'expédier Brack et Verlet à l'anti-concile de Naples. Allons, tant mieux! les avocats seront dignes de la cause qu'ils vont représenter.

VITRIOLIN.

## CHRONIQUE.

Un tremblement de terre vient d'avoir lieu à Grenoble.

Que ceux de nos compatriotes qui ont quelque affection ou quelque connaissance dans cette ville, ne se laissent pas envahir par l'effroi et le chagrin et ne se croient pas pour cela obligés de prendre le train pour aller porter des consolations aux victimes de cette catastrophe.

Le tremblement de terre de Grenoble a été très-bénévole.

Il n'a englouti aucun monument; aucune fissure ne s'est ouverte, comme une porte de l'enfer, sous les pas des promeneurs ou des fuyards effarés.

On n'a eu à déplorer qu'une simple espièglerie: l'arrêt de quelques pendules et de quelques montres sur minuit et sept minutes.

On soupçonne une association de lecteurs de l'Excommunié, désireux d'arrêter la nuit sur l'heure à laquelle ils opèrent, de n'être pas étrangère à ce phénomène géologique.

## ANONNAGES LIBRES-PENSEURS

Dimanche dernier avait lieu dans la salle de bal de Valentino, à la Croix-Rousse, une conférence au profit de l'Enseignement libre et laïque, faite par le jeune Andrieux, la forte tête de la libre-pensée, un royaume d'aveugles où les borgnes sont rois.

Tel que vous me voyez, j'y assistais: j'ai tous les courages, y compris celui d'entendre anonner péniblement à la tribune des homélies péniblement apprises dans le cabinet par un avocat qui n'a pas autre chose à faire.

Je vais narrer avec impartialité mes impressions:

Me doutant bien du milieu dans lequel j'allais me trouver, j'avais fait un bout de toilette ad hoc: paletot ayant craqué dans le dos et autres lieux circonvoisins; casquette surmenée, achetée cinq sous, la veille, à un marchand de peaux de lapins; gilet veuf de trois boutons; pantalon rapiécé au genou droit à l'aide d'une étoffe imparfaitement assortie; bottines en détresse; cravate rouge à longs becs; en somme, l'air d'un torchon en retrait d'emploi.

J'arrive et je me heurte à la porte à deux frères et amis de cinq pieds six pouces et de large carrure, la figure ornée d'une longue barbe. Ils me regardent attentivement, ils scrutent, en quelque sorte, ma personne (il paraît qu'ils étaient là pour ça): l'élégance et la richesse de ma mise les offusque, et je m'entends doucement traiter d'aristo. Décidément, j'avais mal fait de ne pas laisser passer un bout de chemise à travers la paroi postérieure de mon haut-de-chaussure; mais, que voulez-vous? on ne songe pas à tout.

Au fond du corridor, deux nouveaux colosses ou molosses, si vous aimez mieux, à figure encore plus rébarbative que les premiers, entre lesquels on ne pouvait passer qu'un de front; puis une double rangée de tables continuant ce couloir étroit et devant lesquelles étaient assises de jeunes citoyennes assez jolies, ma foi! — quelque chose comme la fleur de la jeunesse libre-penseuse.

Ces jeunes filles, non baptisées ou en rupture de baptême, frappaient sur des plateaux et psalmodiaient à jet continu l'une des lamentations suivantes:

« N'oubliez pas l'enseignement, Messieurs et Mesdames! »

« N'oubliez pas l'enseignement libre et laïque! »

Une d'entre elles, qu'on m'a dit avoir appris les belles-lettres sous la haute direction de l'épiciier Batifois, disait même:

« N'oubliez pas l'enseignement libre et laïque! »

Derrière ces jeunes filles se tenaient d'autres colosses dardant leurs yeux farouches sur chaque arrivant, comme pour lui demander l'offrande ou la vie. Je me fendis de deux sous dans l'intérêt de ma sécurité personnelle.

A l'église, où l'on fait pour diverses œuvres des quêtes qui horripilent les libres-penseurs et qui leur suggèrent leurs plus solides arguments anti-catholiques, à l'église on se contente de promener un plateau: vous donnez si vous voulez. Dans les assemblées libres-penseuses, on exploite votre galanterie en vous faisant traverser un étroit couloir entre deux rangs de citoyennes assez agrémentées, et, de peur de voir faillir la dite galanterie, on joint à cet étalage la menace de citoyens prêts à mordre ou à assommer ceux qui ne s'exécutent pas.

Ne dites donc plus, libres-penseurs, que l'Eglise mendie: vous mendiez aussi, vous, Messieurs, mais à la façon des bandits espagnols ou calabrais: l'escopette au poing.

Je me faufilai dans la foule, à une place d'où je pouvais bien voir et bien entendre.

Il y avait sur l'estrade trois ou quatre citoyens: le jeune Andrieux qui se recueillait, et ce n'était pas sans besoin; le propriétaire d'une pharmacie, homme tellement érudit qu'il n'a jamais pu obtenir de la Faculté son diplôme de lavementeur public et qu'il est obligé d'avoir recours à un prête-nom, ce qui ne l'empêche pas de vouloir substituer la raison à la superstition, la science à la foi aveugle; enfin Denis Brack, qui ne fait qu'enlaidir et que, dans le clair obscur de la salle, je pris tout d'abord pour une cariatide grimaçante accolée au mur.

Au pied de l'estrade, plusieurs rangées de chaises à l'usage des dames. La société féminine qui occupait ces sièges, représentée par environ cinquante citoyennes, était une société fort mêlée: on y trouvait des femmes déguenillées, au teint couperosé, rappelant les tricoteuses de 48; d'autres vêtues comme de modestes mères de famille, pauvrement, mais proprement — c'étaient les naïves, celles-là; — enfin, une vingtaine au moins ornées de figures maquillées, fardées et plâtrées, la tête chargée de dix kilogrammes de chignon, à l'instar des noctambules boulevardières, dont la plupart ont d'excellentes raisons pour être des libres-penseuses.

On apporte un mazagran accompagné d'un carafon de raide pour l'orateur.

Je vois descendre Denis Brack, qui va se placer au milieu de la salle et donne, en passant dans les rangs, de cordiales

peignées de mains à d'aimables messieurs à la voix enrouée et au nez constellé de teintes bleuâtres, rougeâtres et violacées.

Attention! M<sup>e</sup> Andrieux toussa!! Il commence!!! Il a commencé!!!!

L'impôt: tel est le sujet qu'il traite à propos d'enseignement libre et laïque.

N'attendez pas que je vous raconte sa conférence. N'attendez pas non plus que je relève toutes ses bourdes: sa conférence n'est qu'une bourde à jet continu. Je vais seulement souligner ce qu'il y a de plus fort:

L'ouvrier seul paie l'impôt: le propriétaire ne connaît pas ce désagrément-là. Vous avez peut-être ouï dire qu'il y a un impôt qu'on appelle l'impôt foncier, payé, naturellement, par le propriétaire du fond? — Eh bien! c'est un faux bruit qu'on a fait courir: M<sup>e</sup> Andrieux l'a catégoriquement démenti dimanche. Heureux possesseurs de biens au soleil, vous allez être bien étonnés, vous qui passez plusieurs fois par an chez le percepteur et en revendez le porte-monnaie allégé. Vous allez être bien étonnés aussi, ouvriers de la Croix-Rousse, d'apprendre que vous payez l'impôt direct de votre propriétaire, vous qui, pour la plupart, n'en payez pas du tout.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que, tout en affirmant que c'est l'ouvrier qui paie l'impôt du propriétaire, M<sup>e</sup> Andrieux n'en conseille pas moins d'augmenter cet impôt, c'est-à-dire d'achever l'écrasement du malheureux ouvrier.

Fiez-vous donc à ce frère et ami!

Attendez! M<sup>e</sup> Andrieux va corriger tout cela.

Il veut l'impôt progressif: le possesseur d'une fortune de 100 francs paiera 10 francs d'impôt; le possesseur d'une fortune de 200 francs paiera, non 20 francs, mais 24 francs, et ainsi de suite, toujours en augmentant la quotité pour 100, suivant le chiffre de la fortune imposée. Il arrivera une époque où ce taux de l'impôt sera de 150 0/0, par exemple. On verra alors M. de Rothschild dans l'impossibilité de payer ses impôts d'une année; sa fortune sera loin d'y suffire. Ce sera le beau temps pour les prolétaires; seulement, je conseille au jeune Andrieux une étude spéciale des fuites par les vastas pour le jour où il essaiera, à la campagne ou à la ville, l'application de son système.

Arrivant à l'impôt indirect, M<sup>e</sup> Andrieux prétend que l'ouvrier seul le paie. Il paraît que le bourgeois, le patron, le riche, comme on dit, ne mange pas, ne boit pas, ne fume pas; il n'y a que l'ouvrier qui ait ces habitudes-là.

« — Tenez, dit M<sup>e</sup> Andrieux, le pain, denrée de première nécessité, paie 16 impôts avant d'être avalé par vous. »

On pense qu'il va énumérer ces 16 impôts: il essaie, mais il s'embrouille, il patauge, sa mémoire lui fait défaut, et il est obligé de s'arrêter au troisième terme de son énumération. Seulement, fait utile à noter, au nombre des impôts subis par le pain, il mentionne précisément cet impôt foncier dont il niait l'existence il y a quelques minutes.

M<sup>e</sup> Andrieux s'est élevé contre les appointements du chef de l'Etat et a trouvé une comparaison ingénieuse pour prouver qu'ils sont trop forts:

« Dans le Val d'Andorre, dit-il, la liste civile du chef de l'Etat est moindre que celle de l'empereur des Français; elle se borne à quelques centaines de francs. C'est à ce chiffre qu'il faut ramener l'appointement de l'empereur. Et qu'il ne vienne pas s'y opposer en nous disant: « Je suis le souverain d'un grand Etat. » Que penseriez-vous d'un cordonnier qui, vendant une paire de souliers à un républicain d'Andorre, la lui ferait payer cent fois plus cher qu'un cordonnier indigène, en disant: « Je suis cordonnier d'un grand Etat? »

Au point de vue de la logique, Port-Royal n'était, décidément, qu'un enfant à côté du jeune Andrieux.

M<sup>e</sup> Andrieux s'est fait ensuite une petite réclame en parlant d'un procès gagné par lui et où se trouvaient engagés 95,000 francs.

Si c'est là autre chose qu'une blague pure et simple, il faut convenir que ces 95,000 francs étaient bien imprudents.

« L'impôt sur les portes et fenêtres, » s'est écrié plus tard le parieur, — je n'ose pas dire l'orateur, — « c'est l'impôt sur l'empoisonnement public. »

A ce compte, on ferait bien de frapper un petit impôt sur les conférences de M<sup>e</sup> Andrieux, qui empoisonnent non-seulement le bon sens, mais encore la morale. N'a-t-il pas cru devoir parler de *maîtresses* à son auditoire, où se trouvaient quelques jeunes filles et un certain nombre de jeunes garçons! Est-ce que M<sup>e</sup> Andrieux se proposerait de faire des méurs des *maîtresses* une des bases de l'enseignement libre et laïque?

Pour terminer, je souligne deux insolences adressées à son auditoire par le jeune avocat:

1<sup>re</sup> Insolence.

« L'ouvrier consomme beaucoup plus de sel que le bourgeois. »

Manière honnête de dire aux ouvriers qu'ils ne sont qu'une collection de moutons goulus et goinfres à qui il faut du sel pour activer la digestion des montagnes d'aliments qu'ils engloutissent.

2<sup>e</sup> Insolence.

« C'est révoltant de voir ce que vous donnez tous les ans à ce monstre qu'on appelle l'impôt sur les liquides. »

Dites tout de suite, Monsieur, que vos auditeurs sont des ivrognes! Allez, ne vous gênez pas!

Au fait, je ne vous contredirai que mollement: je sais que, quand il s'agit de vin, de bière, de schniek et de *tord-*

*boyau*, la plupart de vos auditeurs peuvent être comptés parmi les plus forts contribuables, et en fait de *capacité*, je ne leur conteste guère celle-là.

J'ai fini.

Après la conférence, la salle se vida lentement; on fut obligé de repasser entre les deux rangs de tables, de quêtuses et de *molosses* scrutateurs. Il fallait encore une fois donner — en entrant et en sortant. — Moi qui, n'étant pas content, espérais qu'on me rendrait mon argent, j'en fus encore pour deux sous. Total: quatre sous.

Je ne les regretterai pas, lecteurs, si les lignes qui précèdent ont la chance de vous intéresser autant qu'un récit succinct des prouesses de Clodoches et de bateleurs forains.

En sortant, je me retournai, et je vis un citoyen et une citoyenne escalader tout à coup l'estrade, s'emparer, le premier du mazagran, la seconde, du carafon d'eau-de-vie, laissés intacts par le jeune Andrieux, et lever sur le nez les deux récipients.

Après cela, ils portaient peut-être un toast à l'enseignement libre et laïque.

BABYLAS.

Vers le temps où le deuxième journal de Denis Brack et Chanoz, l'*Hydrophobe*, râlant et agonisant, faisait ses dernières contorsions et jetait sa dernière bave, nous avons reçu un certain nombre de lettres anonymes qui nous menaçaient d'assassinat et d'incendie.

Ces lettres, nous les avons confiées, il y a huit jours, à l'examen de gens compétents et bien placés pour découvrir la vérité. L'enquête ouverte, quoique non encore terminée, a cependant déjà amené un résultat curieux et sur lequel nous comptons, d'ailleurs, beaucoup.

Ce résultat, nous ne pouvons encore en faire part à nos lecteurs. Nous attendrons pour cela le dénouement d'une affaire dans laquelle ces lettres anonymes doivent jouer un certain rôle; nous attendrons le dénouement du procès que nous intente M<sup>me</sup> Brack, la libre-saucissonnière du Vendredi-Saint dernier, la femme *affranchie* de par la grâce du journal la *Démocratie*, où son nom s'étale en vedette, la mère qui fait *assavoir* à tout le monde par le canal de l'*Excommunié* que sa fille, âgée de trois jours, n'a reçu et ne recevra jamais le baptême.

## MOSAÏQUE

EXCOMMUNIÉ.

Composition du 13 novembre 1869.

- 1<sup>er</sup> M. SAVIGNY. — Sans faute.
- 2<sup>e</sup> M. B. GARNIER. — Court, mais bon.
- 3<sup>e</sup> M. FILLERON. — Bête, mais court.
- 4<sup>e</sup> Mme PAULE MINK. — Un peu de style, mais mauvais goût. Oublié le mot *historique*.
- M. MIRON. — Trop de diableries. Ça fait peur à Brack.
- 6<sup>e</sup> M. LEBRULÉ. — Pas assez poivré, mon vieux.
- 7<sup>e</sup> M. LAGARGUILLE. — Rengaines moyen-âge. Abus des mots terminés en *ment*: 25 en une colonne. Illogique.
- 8<sup>e</sup> M. BRACK. — Baissé depuis Saint-Jodard. Devoir manqué. Trop de préoccupations à l'endroit de Barbara.
- 9<sup>e</sup> M. AD. ROYANNEZ. — Toutes les semaines une tartine comme ça et le *Rasoir* devient inutile.

(Académie indépendante.)

DADA!

Andrieux est éloquent. Mais Andrieux ne néglige pas les *moyens moraux*. Andrieux a un dada, et, quand le dada paraît: *salve... triple salve!* Andrieux parle; attention, messieurs! (Salle Valentino, 14 novembre 69. *Scène historique*.)

« Citoyens, les impôts sont nécessaires pour rémunérer les fonctionnaires publics (murmures); mais cette rémunération doit se faire en proportion des services rendus (on bâille, on cause... « Lâchez le dada)... Mais, citoyens, il y a des services dont nous n'avons nul besoin (on écoute)... et cependant on les paie... Oui, vos impôts servent à stipendier des... *confesseurs*... » (Applaudissements frénétiques.)

Andrieux est éloquent! Andrieux est éloquent! Les mânes de Berryer ont tressailli.

BUCHES ET BUCHERS.

L'*Excommunié* annonçait dernièrement que les prêtres avaient répandu le catholicisme en Europe à

la lueur des bûchers. Il paraît que ce système a du bon: M. Brack l'adopte définitivement pour propager la libre-pensée, et, dans ce but, il a déjà recueilli, rue Quatre-Chapeaux, un certain nombre de bûches.

UNE PLACE LUCRATIVE.

On propose à Mme Paule Mink un emploi, qu'elle acceptera sans doute avec empressement, puisqu'elle en connaît si bien les immenses avantages.

C'est celui de petite-sœur des pauvres. Il y a deux places à prendre: une à la Guillotière et une autre à la Croix-Rousse. Au choix, madame, ne vous faites pas tirer l'oreille, s'il vous plaît.

Vous aurez une voiture, un petit vieux pour conduire, et vous mangerez les rentes de la maison.

On vous permettra de correspondre avec M. Denis pour lui détailler le menu de vos repas.

Acceptez ou taisez-vous.

ROSE-CROIX.

Gros-Denis est *Rose-Croix*! Que signifie ce mot? Rose?

Se prend-il pour une fleur, le beau monsieur? Croix?

Oh! quel blasphème!

Démentez vite ça, pauvre Denis.

PETIT MYSTÈRE.

*Baptême civil*? Comprends pas. Baptême veut dire ablution: comment se fait l'ablution civile?

Par le maire?

— Non.

Par les parents?

— Non.

Par les parrains?

— Non.

Alors, il faut admettre que c'est le *poupon* qui s'en charge.

GRAIN DE BON SENS.

JACQUES. — Dis donc, François, t'as vu les belles robes de l'Impératrice?

FRANÇOIS. — Mais oui que je les ai vues, et que c'est chiquement travaillé.

JACQUES. — Travaillé! Eh bien, figure-toi que Blaise, ce gros pétra de Blaise, dit que ça s'est fait tout seul.

FRANÇOIS. — Blaise est un fou. Pas pus que ça!

JACQUES. — Mais alors, que les roses, que les pommes, que les raisins et tout ce que je voyons, c'est encore pus beau que les robes de l'Impératrice?

FRANÇOIS. — Mais oui que c'est pus beau.

JACQUES. — Eh ben! Lagarguille que dit que ça s'est fait tout seul.

FRANÇOIS. — Eh ben! V'la: Lagarguille est pus fou que Blaise.

CONVERTI!

Converti, M. Brack, quel miracle!

Lui, si enragé contre les religieuses... le voilà fou d'amour pour une religieuse... pour Barbara Ubryk.

L'excès opposé.

Ne pouvant aller jusqu'à Cracovie — le poste de combat qu'il a l'honneur d'occuper actuellement lui impose ce sacrifice, — il a fait venir à grands frais le portrait de sa chérie. Mais...

Amour, tu perdis Troie...

C'est Mme Brack qui n'est pas contente!

Pierre LAMY.

## OU LAGARGUILLE ASSASSINE LA RAISON AU PIED DU MUR.

Lagarguille croit devoir revenir sur son dernier article, où il désigne sous le nom d'*harmonies de la nature* les accidents météorologiques et les fléaux qui visitent la terre, et il trouve pitoyable qu'on puisse voir dans ces faits une *preuve de l'existence, de la sagesse et de la bonté de Dieu*.

Nous lui ferons remarquer que nous avons d'autres preuves de l'existence de Dieu, qui nous permettent de négliger celles-là.

Toutefois, ces accidents mêmes se produisent en vertu de lois qui, comme toutes les lois, ont leur auteur, et c'est ainsi qu'ils prouvent l'existence de Dieu.

Mais Lagarguille ne parle que de la sagesse et de la bonté de Dieu et il oublie, sans doute, en vertu de la règle *du besoin et de l'intérêt*, de nous parler de sa justice.



Si l'homme est coupable, Dieu n'a-t-il pas le droit de le corriger sans porter atteinte à sa bonté ?

La sagesse et la bonté de Dieu s'exercent d'ailleurs plus que ne le pense Lagarguille dans les fléaux qui frappent l'humanité.

Ils rappellent, en effet, l'homme à ses destinées futures et à l'accomplissement de ses devoirs.

Mais je dois glisser rapidement sur cette question pour arriver à d'autres d'un intérêt plus capital.

Lagarguille dit :

« La matière se modifie, s'organise et s'anime d'elle-même sous nos yeux et chaque jour ; et j'ai beau analyser les atomes dont elle se compose, j'ai beau examiner ses molécules, ses liquides, ses gaz et ses fluides ; que je les sépare ou que je les réunisse, que je les divise ou que je les amalgame, je n'y découvre jamais Dieu. »

Quand il plaira à Lagarguille de s'embourber dans la matière sans y découvrir Dieu, c'est qu'il ne saura user ni de la raison ni de la logique.

Est-il à même de comprendre qu'il n'y a pas d'effet sans cause ?

Dans le cas de l'affirmative, il n'a qu'à se demander d'où provient la matière ?

Où la matière a toujours existé ou elle a été créée.

Si la matière a toujours existé, elle est douée de la suprême prérogative de l'être, — d'être par soi — et, dans ce cas, elle serait douée d'une prérogative que ne possède pas notre esprit, lequel ne porte pas en soi la raison de son existence.

Est-il admissible que la matière, qui est inférieure à l'esprit, soit douée de prérogatives que ne possède pas l'esprit ?

Si la matière est éternelle, elle ne tire son être que d'elle-même et, dès lors, elle doit être immuable. En effet, tout changement n'étant qu'une augmentation ou qu'une diminution de l'être, est inconcevable, un seul instant, car d'où pourrait lui venir l'augmentation puis qu'il n'y a pas hors d'elle d'autre cause d'existence ?

Comment pourrait-il éprouver de diminution puis qu'il porte en soi la cause incessante et le principe toujours présent de son intégralité ?

Donc un tel être ne doit jamais changer. On ne peut pas concevoir comment il pourrait changer. Son changement impliquerait contradiction. Son existence est nécessaire.

Ce que nous venons de dire de l'existence d'un tel être, nous devons le dire de tout ce qui le constitue, et, par conséquent, du mode aussi bien que de la substance ; car l'existence ne se conçoit pas sans un mode ou une manière d'être déterminée qui lui est propre et qui fait qu'il est ce qu'il est.

L'immutabilité de l'existence doit emporter l'immutabilité de la manière d'exister (1).

Or, la matière n'est pas immuable ni dans sa substance ni dans son mode d'être. Elle est divisible et susceptible de transformations et de modifications. Les divers corps qui la composent, le volume, la forme qu'elle possède, rien de tout cela n'est indispensable à son existence. Donc si la matière n'est pas immuable, elle n'a pas une existence nécessaire et dès lors elle n'est pas éternelle. La science a d'ailleurs confirmé l'exactitude de cette preuve métaphysique en constatant et en proclamant que rien n'est éternel sur terre et que tout dans les entrailles du globe, comme sur sa surface, atteste un commencement et indique une fin.

Donc si la matière n'est pas éternelle, elle a été nécessairement créée, et c'est ainsi que l'existence de la matière prouve évidemment celle de Dieu.

La preuve qui précède, M. Lagarguille, s'appuie sur les données de la raison et trouve sa confirmation dans les enseignements de la science. Il en résulte clairement que vos allégations outragent à la fois la raison et la science.

Mais je dois vous suivre plus loin.

Vous ajoutez :

« Avec cette prétention d'une idée innée de Dieu, nos adversaires renversent le pénible échafaudage de toutes les religions ; car, si cette idée est gravée dans notre esprit, tout le reste est superflu et nous n'avons que faire des livres sacrés, des révélations, des dogmes et de l'enseignement des prêtres. »

« On n'a plus besoin de nous apprendre ou de nous im-

(1) M. Nicolas.

« poser ce que tout le monde sait également et par droit de naissance. »

Il est impossible de pousser la divagation plus loin !

Eh quoi ! parce que nous avons l'idée de Dieu innée en nous, ainsi que le prouvent l'expérience et la croyance universelle de l'humanité, nous n'aurons plus besoin ni de révélation ni de dogmes, ni de livres sacrés, ni d'enseignement religieux ?

L'idée seule de l'existence de Dieu peut-elle donc suffire à nous le faire connaître, à nous révéler les devoirs qu'il nous impose, et à éclairer d'un jour suffisant le problème de notre existence ?...

Autant vaudrait dire, M. Lagarguille, que l'idée d'une science rend inutiles les enseignements qu'elle renferme et les livres qui les contiennent ?...

Autant vaudrait dire que l'idée seule de l'histoire de France est l'équivalent de l'histoire approfondie des faits qui la constituent et des enseignements qui en découlent !...

Autant vaudrait dire qu'il suffit qu'un fils ait l'idée de l'existence de son père pour connaître tout ce qu'il doit savoir au sujet de son père et des devoirs que sa position lui impose !...

Autant vaudrait dire que le gland qui renferme le germe du chêne est l'équivalent de l'arbre le plus développé !

Mais, M. Lagarguille, il ne suffit pas de posséder un gland pour avoir nécessairement un chêne !

Il faut que le gland soit confié à la terre et qu'il échappe aux dangers qui le menacent ou qui menaceront l'arbuste !

Il importe particulièrement de veiller à ce que le gland ne soit pas dévoré par les pourceaux !

Or, M. Lagarguille, il n'est pas moins nécessaire que l'idée de Dieu, innée dans les hommes, soit protégée contre la voracité des passions.

Il faut incontestablement, pour qu'elle puisse porter ses fruits, qu'elle se développe à la lumière de la vérité, et qu'elle soit fécondée par un enseignement toujours sûr et à l'abri des variations des doctrines humaines.

J'ai déjà démontré, M. Lagarguille, que vous avez plusieurs fois outragé la science ainsi que la raison et violé la logique.

En prétendant que l'idée de Dieu innée dans l'homme rend superflus la révélation, les livres sacrés et l'enseignement religieux, vous n'outragez plus seulement la raison, vous l'assassinez véritablement.

Cette constatation est instructive, attendu qu'elle servira, à l'avenir, à nous expliquer vos divagations insensées.

La parabole de l'enfant prodigue trouve aussi, paraît-il, son application dans le monde intellectuel.

L'esprit qui se défait de Dieu, n'ayant plus la vérité pour aliment, en est réduit à se repaître de chimères et d'absurdités, et c'est ainsi que l'homme en arrive à nier Dieu, à nier l'âme et à se ravalier au niveau de la brute.

VITRIOLIN.

SOYEZ LOGIQUES, S. V. P.

Le jeune Andrieux a, dimanche dernier, à Valentino, attaqué les diverses formes de l'impôt avec toute l'éloquence et le bon sens dont il peut disposer, ce qui n'est guère.

Cet avocat dans les salles de Pas-Perdus du Palais-de-Justice a, entre autres choses, réglé le budget de la France à cinq cents millions au plus à l'aide d'un système d'économies qui attribue au chef de l'Etat un appointement annuel de 1,200 francs et la soupe le matin.

Au nombre des auditeurs qui applaudissaient à se rompre les mains de pareilles aneries, j'ai remarqué un Monsieur fort bien mis et portant à sa boutonnière la rosette de la Légion d'honneur.

Mes renseignements particuliers m'apprennent que ce Monsieur n'est autre que M. Legros, rédacteur de l'Excommunié, ex-commandant de pénitenciers, officier de la Légion d'honneur, souscripteur aux listes démocratiques du Progrès et autres feuilles irréconciliables, favorisé d'une pension annuelle d'environ 4,000 francs par le gouvernement.

Que M. Legros applaudisse les réductions budgétaires de M<sup>e</sup> Andrieux, je n'y vois pas le moindre

mal, mais il ne peut le faire en toute indépendance qu'en cessant lui-même d'être un budgétivore.

Je me plais donc à croire qu'en sortant de la conférence de dimanche dernier M. l'ex-commandant Legros s'est empressé de prévenir le ministre qu'il refuserait désormais le paiement de sa pension, pour soulager le budget et faciliter au jeune Andrieux l'application de son système.

Si M. l'ex-commandant Legros n'a pas pris une semblable mesure, je me verrai obligé, à l'avenir, de le rappeler de temps à autre à l'observation des règles de la logique.

A l'un des bureaux de l'association démocratique et libre-penseuse qui avait organisé la diatribe de M<sup>e</sup> Andrieux contre l'impôt siègeait, entre autres, un jeune homme que l'on m'a dit être un ingénieur des ponts-et-chaussées.

Je ne connais pas le nom de ce jeune budgétivore, mais je vais faire en sorte de le savoir, et alors je me permettrai aussi de le mettre nominalement en demeure de refuser, à l'avenir, son appointement ou une partie de son appointement, toujours pour soulager le budget et faciliter au jeune Andrieux l'application de son système d'économies.

Soyez donc logiques, Messieurs, S. V. P. FAUSTIN.

ON DEMANDE UN SOLIVEAU.

Les irréconciliables d'Espagne commencent à s'ennuyer de démolir : ils voudraient maintenant reconstruire, et, à cet effet, ils demandent un roi-soliveau.

Après avoir fait mettre en pure perte des annonces dans tous les journaux, ils viennent de s'adresser à M. Debos, qui tient un bureau de placement rue Jean-de-Tournes, pour qu'il leur procure cet article-là.

Quelques candidats se sont présentés :

Jules Frantz, d'abord, que M. Debos a jugé impropre au service et qui, repoussé avec perte, va, dit-on, remonter l'Avant-Garde pour se consoler.

Denis Brack, ensuite, repoussé après renseignements pris, parce que M. Debos ne veut pas exposer l'Espagne à avoir, un jour, une réédition de Charles VI.

Puis le jeune avocat Andrieux, auquel on a tout bonnement répondu que pour être roi, il fallait savoir parler en public.

Les deux candidats qui, en ce moment, semblent avoir le plus de chances sont :

1<sup>o</sup> L'épicière Batifois, que la couronne d'Espagne paraît tenter à cause des denrées coloniales et qui serait proclamé roi sous le nom de Nicodemo Batifoieros 1<sup>er</sup>.

2<sup>o</sup> Le docteur Chapot, dont on espagnoliserait le nom, de forme par trop française, à l'aide d'un synonyme et qui serait proclamé sous le nom de don Luis Chaco primo.

On craint seulement qu'une fois grand dépositaire de toutes les décorations don Luis Chaco primo ne se couvre la poitrine, le ventre et le dos de quinquailerie et de ferblanterie, comme l'amiral suisse, et, ne trouvant plus de place ailleurs, ne se passe une Toison-d'Or dans le nez, qui s'y prêterait, du reste, fort bien.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire. LE RASOIR.

DÉPÊCHES UNIVERSELLES

Lyon, le 19 novembre 1869. — Le Rasoir à Henri Rochefort.

Puisque vous consentez à faire de votre futur mandat de député une simple plaque de commissionnaire, voilà six sous, portez-moi ce poulet à Mlle Cora Pearl, dont vous devez connaître l'adresse, et, en revenant, apportez-moi du marché un paquet de carottes, légume qui vous est familier.

A NOS CORRESPONDANTS

JENNY L'OUVRIÈRE. — Votre article est arrivé un peu tard. A samedi.

MOUCHERON. — Envoyez quand vous voudrez à l'imprimerie. Nous serons toujours heureux de vous être agréables.

FIGARINETTE. — Trop tard pour cette semaine. A bientôt.

Le Gérant-responsable, A. CHERANCÉ.

Lyon. — Imp. d'Aimé VINGTRINIER, rue Belle-Cordière 14.